

Chapitre II

Ordre du jour

Table des matières

	<i>Page</i>
Note liminaire	15
Première partie. L'ordre du jour provisoire (articles 6 à 8 et 12).....	16
Note.....	16
A. Établissement de l'ordre du jour provisoire (article 7).....	16
B. Communication de l'ordre du jour provisoire (article 8).....	16
Deuxième partie. Adoption de l'ordre du jour (article 9)	17
Note.....	17
Troisième partie. L'ordre du jour et les questions dont le Conseil de sécurité est saisi (articles 10 et 11)	17
A. Poursuite de l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour (article 10).....	17
B. Maintien ou suppression de questions énumérées dans la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi (article 11).....	18

Note liminaire

Le présent chapitre contient des informations concernant l'interprétation et l'application des articles 6 à 12 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, lesquels ont trait à l'ordre du jour. Le chapitre est divisé en trois parties : première partie, intitulée « L'ordre du jour provisoire (articles 6 à 8 et 12) »; deuxième partie, intitulée « Adoption de l'ordre du jour (article 9) »; et troisième partie, intitulée « L'ordre du jour : questions dont le Conseil de sécurité est saisi (articles 10 et 11) ».

La première partie fournit des renseignements sur l'établissement, la distribution et la communication de l'ordre du jour provisoire (articles 6 à 8 et article 12). Il n'a rien été relevé qui doive être signalé au titre des articles 6, 8 et 12. On trouvera cependant une étude de cas concernant l'établissement de l'ordre du jour en application de l'article 7 (cas n° 1).

La deuxième partie a trait à la procédure et à la pratique suivie par le Conseil de sécurité en ce qui concerne l'adoption de l'ordre du jour.

La troisième partie concerne la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi. Pendant la période examinée, le Conseil a néanmoins adopté une décision relative à l'article 11. La section B contient une étude de deux cas de suppression de questions de l'ordre du jour du Conseil de sécurité (cas n°s 2 et 3). Les tableaux figurant dans la section B complètent ceux qui figuraient dans les volumes précédents du *Répertoire* et indiquent les changements qui ont été apportés par la suite à la liste des questions soumises au Conseil de sécurité.

PREMIÈRE PARTIE

L'ordre du jour provisoire (articles 6 à 8 et 12)

Note

Aux termes de l'article 7, l'ordre du jour provisoire est établi par le Secrétaire général et approuvé par le Président du Conseil de sécurité; y figurent les points qui ont été portés à l'attention du Conseil au titre de l'article 6. Aux termes de ce dernier, « le Secrétaire général porte immédiatement à la connaissance de tous les représentants au Conseil de sécurité toutes les communications émanant d'États, d'organes des Nations Unies ou du Secrétaire général concernant une question à examiner par le Conseil de sécurité conformément aux dispositions de la Charte ». Généralement, on applique les dispositions de cet article en distribuant les communications en tant que documents de la série S. Au cours de la période considérée, il n'a pas été trouvé d'informations à faire figurer au titre de l'article 6. Les communications relatives à des accords régionaux ou à des organismes régionaux faites en application de l'Article 54 de la Charte sont également distribuées dans la série S/...

L'article 7 confie l'établissement de l'ordre du jour provisoire de chaque séance au Secrétaire général, sous réserve de l'approbation du Président du Conseil. Le Secrétaire général ne peut inscrire à l'ordre du jour provisoire que les questions qui ont été portées à la connaissance du Conseil conformément à l'article 6. Outre qu'il doit tenir compte des dispositions expresses de l'article 7, le Secrétaire général doit aussi déterminer si l'inscription d'une question a fait l'objet d'une demande spécifique. Pendant la période considérée, il y a eu une situation dans laquelle un État Membre qui avait demandé au Conseil d'examiner une question à titre de point formel de l'ordre du jour a commenté sa demande lors d'une séance ultérieure du Conseil (cas n° 1).

L'article 8 porte sur la communication de l'ordre du jour provisoire et le paragraphe 1 de l'article 12 traite de cette communication pour les réunions périodiques.

A. Établissement de l'ordre du jour provisoire (article 7)

Article 7

L'ordre du jour provisoire de chaque séance du Conseil de sécurité est établi par le Secrétaire général et approuvé par le Président du Conseil de sécurité.

Il ne peut être inscrit à l'ordre du jour provisoire que les questions qui ont été portées à la connaissance des représentants au Conseil de sécurité conformément à l'article 6, les questions visées à l'article 10 ou celles que le Conseil de sécurité a précédemment décidé d'ajourner.

Cas n° 1

À la 3212^e séance, tenue le 11 mai 1993, le Conseil a examiné, entre autres, la question de l'inobservation par

la République démocratique populaire de Corée de l'Accord conclu entre celle-ci et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) concernant l'application des garanties liées au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires¹.

Dès le début de la séance, le représentant de la République démocratique populaire de Corée a rappelé aux membres du Conseil qu'il avait officiellement demandé à celui-ci, par l'entremise de son Président, d'examiner la question de l'abus de l'Accord de garantie par l'AIEA lors d'une séance du Conseil de sécurité « si une telle séance est convoquée pour examiner les questions liées à l'application de l'accord de garanties entre la République démocratique populaire de Corée et l'AIEA² ». Il a exprimé l'espoir que sa demande serait « examinée en tant que point formel de l'ordre du jour, conformément aux dispositions pertinentes de la Charte des Nations Unies et du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité³ ».

Pendant la période considérée, la question soulevée par la République démocratique populaire de Corée n'a pas été examinée par le Conseil en tant que point formel de son ordre du jour.

B. Communication de l'ordre du jour provisoire (article 8)

Article 8

L'ordre du jour provisoire de chaque séance est communiqué par le Secrétaire général aux représentants au Conseil de sécurité trois jours au moins avant la séance, mais, en cas d'urgence, il peut être communiqué en même temps que l'avis de convocation.

L'ordre du jour provisoire de chaque séance ordinaire du Conseil de sécurité est établi par le Secrétaire général et, après avoir été approuvé par le Président du Conseil, communiqué aux membres de celui-ci au moins trois jours avant la séance. Dans la pratique, cependant, en cas d'urgence, ce qui est fréquemment le cas, l'ordre du jour provisoire peut être communiqué en même temps que l'avis de convocation. En outre, l'ordre du jour provisoire est habituellement approuvé à l'avance lors des consultations officieuses et adopté officiellement lors de la séance du Conseil.

¹ À sa 3212^e séance, le Conseil de sécurité a examiné cette question au titre du point de son ordre du jour intitulé « Lettre datée du 12 mars 1993 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République démocratique populaire de Corée auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/25405); Lettre datée du 19 mars 1993 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général (S/25445); Note du Secrétaire général (S/25556) ».

² Lettre adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République démocratique populaire de Corée (S/25747).

³ Voir S/PV.3212, p. 7.

Pendant la période considérée, la pratique suivie par le Conseil concernant son ordre du jour a évolué. Dans une note du Président du Conseil de sécurité en date du 30 juin 1993, le Président du Conseil a noté que ses membres s'étaient entendus sur une proposition tendant à ce que l'ordre du jour provisoire des séances officielles du Conseil soit publié dans le *Journal des Nations Unies*, à condition d'avoir été approuvé lors de consultations officielles⁴. En outre, dans une déclaration du 4 novembre

⁴ S/26015.

1994, le Président s'est référé à la décision du Conseil selon laquelle la date et le lieu de chaque réunion avec les membres du Conseil et les pays qui fournissent des contingents à une opération de maintien de la paix devraient, si possible, être publiés à l'avance dans le *Journal des Nations Unies*⁵. Pendant la période considérée, le Conseil a également commencé d'avoir pour pratique de faire publier l'ordre du jour des consultations officielles dans le *Journal*.

⁵ S/PRST/1994/62.

DEUXIÈME PARTIE

Adoption de l'ordre du jour (article 9)

Article 9

Le premier point de l'ordre du jour provisoire de chaque séance du Conseil de sécurité est l'adoption de l'ordre du jour.

Note

Pendant la période considérée, il n'y a pas eu de situation dans laquelle le Conseil ait discuté de l'adoption de l'ordre du jour. À plusieurs occasions, toutefois, le Président du Conseil a formulé des observations préliminaires avant l'adoption de l'ordre du jour, conformément à la pratique passée. Ces observations ont notamment été des expressions de remerciements, des félicitations, des hommages et des condoléances⁶.

Pendant la période considérée, le Conseil a étudié comment pourrait être améliorée la liste de questions dont il était saisi (voir la troisième partie du présent chapitre). Dans une note du Président du Conseil en date du 29 novembre

⁶ Voir par exemple, S/PV.3155, S/PV.3179, S/PV.3200, S/PV.3402, S/PV.3572 et S/PV.3589.

1993, concernant la question du libellé des points de l'ordre du jour du Conseil⁷, il était dit que les membres du Conseil avaient rappelé « l'opportunité, dans tous les cas où cela était possible, d'utiliser des formulations descriptives des points de l'ordre du jour lors de leur adoption initiale pour éviter d'avoir plusieurs points distincts concernant la même question. Lorsqu'il existait une telle formulation descriptive, on pouvait envisager de rassembler sous cette formulation des points antérieurs de l'ordre du jour concernant la même question⁸ ».

⁷ S/26812.

⁸ Voir également S/PV.3611. À la séance qu'il a tenue le 20 décembre 1995 pour examiner le point intitulé « Agenda pour la paix : maintien de la paix », le Conseil a examiné une lettre datée du 8 décembre 1995 (S/1995/1025) émanant de 34 États Membres, dont 9 membres du Conseil de sécurité, demandant qu'il soit convoqué une réunion pour examiner spécifiquement la question des consultations entre le Conseil de sécurité et les pays qui fournissaient des contingents afin d'étudier les autres mesures qui pourraient être adoptées pour faciliter ces consultations. Le représentant de l'Espagne, commentant le libellé du point, a noté que la question à l'examen, curieusement, ne figurait pas explicitement à l'ordre du jour de la séance.

TROISIÈME PARTIE

L'ordre du jour et les questions dont le Conseil de sécurité est saisi (articles 10 et 11)

A. Poursuite de l'examen de questions inscrites à l'ordre du jour (article 10)

Article 10

Toute question figurant à l'ordre du jour d'une séance du Conseil de sécurité et dont l'examen n'est pas achevé au cours de ladite séance est portée automatiquement à l'ordre du jour de la séance suivante à moins que le Conseil de sécurité n'en décide autrement.

L'article 10 du Règlement intérieur provisoire a été conçu pour permettre au Conseil de poursuivre, à la séance

suivante, l'examen inachevé d'une question sans avoir à instituer un nouveau débat sur cette question à l'occasion de l'adoption de l'ordre du jour. À plusieurs occasions, le Conseil a tenu des séances consécutives distinctes concernant le même point de l'ordre du jour. Dans d'autres cas, la séance a été suspendue et reprise jusqu'à ce que le Conseil ait achevé son examen de la question⁹.

⁹ Voir par exemple la 3168^e séance sur la situation en Angola, tenue le 29 janvier 1993, suspendue et reprise le même jour; la 3282^e séance sur la question concernant Haïti, tenue le 23 septembre 1993, suspendue et

B. Maintien ou suppression de questions énumérées dans la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi (article 11)

Article 11

Le Secrétaire général communique chaque semaine aux représentants au Conseil de sécurité un exposé succinct indiquant les questions dont le Conseil de sécurité est saisi ainsi que le point où en est l'examen de ces questions.

Dans les précédents volumes du *Répertoire*, il était indiqué que les questions à l'ordre du jour du Conseil étaient maintenues dans l'« Exposé succinct indiquant les questions dont le Conseil de sécurité est saisi » (article 11) lorsqu'il ressortait de la teneur des débats du Conseil ou des décisions spécifiques de celui-ci qu'il continuait de s'y intéresser. Ces questions y étaient également maintenues lorsque le Président du Conseil avait annoncé, à l'issue du débat, que le Conseil demeurait saisi de la question.

Pendant la période considérée, dans le cadre des efforts pour rationaliser la documentation du Conseil de sécurité, les membres du Conseil ont passé en revue la liste des questions dont le Conseil était saisi et ont décidé d'en supprimer 105 points, après mûre réflexion et après consultations avec le groupe de travail officieux concernant la documentation du Conseil et les autres questions de procédure. Cette décision avait été annoncée dans deux notes du Président du Conseil datées respectivement du 29 novembre 1993 et du 28 juillet 1994¹⁰. Dans la note datée du 29 novembre 1993, il était dit également, entre autres, que ni la suppression d'une question de la liste, ni son maintien ne devaient être interprétés comme ayant des incidences quelconques sur le fond de la question et que le Conseil pouvait à tout moment inscrire une question quelconque à l'ordre du jour de l'une de ses séances, qu'elle figure ou non sur la liste.

1. Décisions du Conseil de sécurité concernant le maintien et la suppression de questions figurant sur la liste des questions dont il est saisi

Dans la pratique, une question est supprimée de la liste lorsque les États Membres qui y sont parties en font la demande au Secrétaire général. Cette demande est portée à l'attention des membres du Conseil dans une communication officielle par laquelle ils sont invités à signifier qu'ils consentent à la suppression de la question. En l'absence d'objection de la part des membres du Conseil, le

reprise le même jour; la 3454^e séance sur la situation en République de Bosnie-Herzégovine, tenue le 8 novembre 1994, suspendue et reprise le lendemain, la 3492^e séance sur un « Agenda pour la paix », tenue le 18 janvier 1995, suspendue et reprise le même jour, puis suspendue à nouveau et reprise le lendemain, et la 3611^e séance sur un « Agenda pour la paix : maintien de la paix », tenue le 20 décembre 1995, suspendue et reprise le même jour.

¹⁰ S/26812 et S/1994/896.

Secrétaire général supprime la question de la liste annuelle des questions dont le Conseil est saisi. Une question peut être supprimée aussi avec le consentement du Conseil, sur l'initiative du Président ou de membres du Conseil, ou à la suite d'une décision prise à l'issue d'un débat.

Les tableaux figurant dans la sous-section 2 de la présente partie montrent que, pendant la période considérée, le Conseil a inscrit 61 questions nouvelles à la liste des questions dont il est saisi et en a supprimé 108, dont les 105 questions qui étaient mentionnées dans les deux notes du Président du Conseil de sécurité en date des 29 novembre 1993 et 28 juillet 1994 respectivement. Parmi les questions supprimées, une l'a été par le Secrétaire général, avec l'assentiment du Conseil, à la suite de la demande présentée par un État Membre¹¹.

Cas n° 2

À sa 3312^e séance, le 11 novembre 1993, le Conseil de sécurité a inscrit à son ordre du jour une question intitulée « Lettres datées des 20 et 23 décembre 1991 émanant des États-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (S/23306, S/23307, S/23308, S/23309 et S/23317)¹² ». Le Président a déclaré que, comme convenu lors des consultations antérieures du Conseil, la formulation de la question figurant à l'ordre du jour qui venait d'être adopté se substituerait aux deux formulations antérieures sous lesquelles la même question avait été discutée¹³. Comme ces deux questions avaient été regroupées sous le point de l'ordre du jour qui venait d'être adopté, elles seraient supprimées de la liste des questions dont le Conseil de sécurité était saisi.

Cas n° 3

À sa 3393^e séance, le 27 juin 1994, le Conseil de sécurité a achevé son examen du point de son ordre du jour intitulé « La question de l'Afrique du Sud » et, conformément au paragraphe 4 de la résolution 930 (1994), adoptée à la même séance, a décidé de la supprimer de la liste des questions dont il était saisi¹⁴.

¹¹ Comme suite à la demande formulée dans une lettre datée du 15 septembre 1993 émanant du Représentant permanent du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies, le Secrétaire général, avec l'assentiment du Conseil, a supprimé la question intitulée « Lettre datée du 2 avril 1992 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Venezuela auprès de l'Organisation des Nations Unies » (voir S/1994/20, p. 2).

¹² S/PV.3312.

¹³ S/PV.3312, p. 2. Les deux formulations antérieures étaient : « Lettres datées des 20 et 23 décembre 1991 »; et « a) Lettres datées des 20 et 23 décembre 1991; b) Rapport présenté par le Secrétaire général conformément au paragraphe 3 de la résolution 731 (1992) du Conseil de sécurité; et c) Nouveau rapport présenté par le Secrétaire général conformément au paragraphe 4 de la résolution 731 (1992) du Conseil de sécurité ».

¹⁴ S/PV.33932.

2. Maintien ou suppression de questions figurant sur la liste des questions dont le Conseil de sécurité est saisi

Les tableaux figurant dans la présente section complètent ceux qui figurent dans le volume précédent du *Répertoire* et indiquent les changements apportés à la liste des questions dont le Conseil est saisi. Le tableau A énu-

mère les questions ajoutées à la liste dont le Conseil était saisi pendant la période 1993-1995; le tableau B indique les questions figurant dans les listes précédentes à propos desquelles de nouvelles décisions du Conseil de sécurité avaient été signalées dans les exposés succincts pendant la période en question; et le tableau C indique quelles sont les questions supprimées de la liste pendant la même période.

Tableau A. Questions ajoutées à la liste des questions dont le Conseil de sécurité était saisi au cours de la période 1993-1995¹⁵

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Situation qui règne en Croatie dans les zones protégées par les Nations Unies et les zones adjacentes	3163 ^e séance 25 janvier 1993	S/25070/Add.4 4 février 1993	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1995/2) 3491 ^e séance 17 janvier 1995	
La situation en Angola ¹⁶	3168 ^e séance 29 janvier 1993	S/25070/Add.4 4 février 1993	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1995/62) 3614 ^e séance 21 décembre 1995	
Nouveau rapport présenté par le Secrétaire général conformément à la résolution 743 (1992) du Conseil de sécurité ¹⁷	3174 ^e séance 19 février 1993	S/25070/Add.7 26 février 1993	Adopte la résolution 807 (1993) 3174 ^e séance	
Création d'un tribunal international chargé de juger les personnes responsables de graves violations du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie	3175 ^e séance 22 février 1993	S/25070/Add.8 8 mars 1993	Lettre datée du 23 septembre 1994 adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/1994/1090)	
La situation concernant le Rwanda	3183 ^e séance 12 mars 1993	S/25070/Add.10 22 mars 1993	Adopte la résolution 1029 (1995) 3605 ^e séance 12 décembre 1995	
Rapport présenté par le Secrétaire général conformément à la résolution 807 (1993) du Conseil de sécurité	3189 ^e séance 30 mars 1993	S/25070/Add.13 13 avril 1993	Adopte la résolution 815 (1993) 3189 ^e séance	
Participation de la République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro) aux travaux du Conseil économique et social	3204 ^e séance 28 avril 1993	S/25070/Add.17 20 mai 1993	Lettre datée du 17 septembre 1993 adressée au Président de l'Assemblée générale par le Président du Conseil de Sécurité	

¹⁵ Les questions récurrentes comme l'admission de nouveaux Membres, la nomination ou la reconduction du mandat du Secrétaire général, l'examen du rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale et l'élection de membres de la Cour internationale de Justice ne sont inscrites à l'ordre du jour du Conseil que lorsqu'elles débouchent sur une décision; leur examen est habituellement achevé assez rapidement (voir le tableau B).

¹⁶ Pour le précédent examen de cette question, voir S/25070, points 147, 161, 172, 199, 202, 203 et 207.

¹⁷ Voir « Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) ».

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Lettre datée du 12 mars 1993 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République démocratique populaire de Corée; Lettre datée du 19 mars 1993 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général; Note du Secrétaire général	3212 ^e séance 11 mai 1993	S/25070/Add.19 3 juin 1993	Adopte la résolution 825 (1993) 3212 ^e séance	
La question concernant Haïti ¹⁸	3238 ^e séance 16 juin 1993	S/25070/Add.24 6 juillet 1993	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1995/55) 3594 ^e séance 16 novembre 1995	
La situation dans l'ex-République yougoslave de Macédoine	3239 ^e séance 18 juin 1993	S/25070/Add.24 6 juillet 1993	Adopte la résolution 1027 (1995) 3602 ^e séance 30 novembre 1995	
Demandes présentées en vertu de l'Article 50 de la Charte des Nations Unies par suite de l'application des mesures imposées contre l'ex-Yougoslavie	3240 ^e séance 18 juin 1993	S/25070/Add.24 6 juillet 1993	Lettre datée du 20 décembre 1993 adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/26040/Add.1)	
Suite donnée à la résolution 817 (1993)	3243 ^e séance 18 juin 1993	S/25070/Add.14 21 avril 1993	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1995/46) 3579 ^e séance 15 septembre 1995	
Notification par les États-Unis des mesures prises le 26 juin 1993 contre l'Iraq	3245 ^e séance 27 juin 1993	S/25070/Add.26 9 juillet 1993	Achève l'examen de la question 3245 ^e séance	
Force de protection des Nations Unies (FORPRONU)	3248 ^e séance 30 juin 1993	S/25070/Add.26 9 juillet 1993	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1995/40) 3568 ^e séance 19 août 1995	
Plainte de l'Ukraine concernant le décret du Soviet suprême de la Fédération de Russie concernant Sébastopol	3256 ^e séance 20 juillet 1993	S/25070/Add.29 30 juillet 1993	Le Président fait une déclaration (S/26118) 3256 ^e séance	
Missions de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) au Kosovo, à Sandzak et Voïvodine, République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro)	3262 ^e séance 9 août 1993	S/25070/Add.32 20 août 1993	Adopte la résolution 855 (1993) 3262 ^e séance	
La situation au Tadjikistan et le long de la frontière tadjiko-afghane	3266 ^e séance 23 août 1993	S/25070/Add.34 3 septembre 1993	Adopte la résolution 1030 (1995) 3606 ^e séance 14 décembre 1995	

¹⁸ Pour le précédent examen de cette question, voir S/25070, point 163.

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
La situation en Croatie	3275 ^e séance 14 septembre 1993	S/25070/Add.37 24 septembre 1993	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1995/63) 3615 ^e séance 22 décembre 1995	
Sécurité des opérations des Nations Unies	3283 ^e séance 29 septembre 1993	S/25070/Add.39 7 octobre 1993	Adopte la résolution 868 (1993) 3283 ^e séance	
Lettres datées des 20 et 23 décembre 1991 émanant des États-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ¹⁹	3312 ^e séance 11 novembre 1993	S/1994/20	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1995/56)	
Navigation sur le Danube en République fédérative de Yougoslavie (Serbie et Monténégro)	3290 ^e séance 13 octobre 1993	S/25070/Add.41 22 octobre 1993	Adopte la résolution 992 (1995) 3533 ^e séance 11 mai 1995	
La situation au Burundi	3297 ^e séance 25 octobre 1993	S/25070/Add.43 4 novembre 1993	Lettre datée du 8 décembre 1995 adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/1995/1023)	
La situation in Afghanistan ²⁰	3330 ^e séance 24 janvier 1994	S/1994/20/Add.3 3 février 1994	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1994/77) 3474 ^e séance 30 novembre 1994	
Note du Secrétaire général; Note du Secrétaire général	3357 ^e séance	S/1994/20/Add.12 31 mars 1994	Le Président fait une déclaration 8 avril 1994 (S/PRST/1994/13) 3357 ^e séance	
Accord signé le 4 avril 1994 entre les Gouvernements de la Jamahiriya arabe libyenne et du Tchad concernant les modalités pratiques d'application de l'arrêt rendu par la Cour internationale de Justice le 3 février 1994	3363 ^e séance 14 avril 1994	S/1994/20/Add.23 20 juin 1994	Adopte la résolution 926 (1994) 3389 ^e séance 13 juin 1994	
Note du Secrétaire général transmettant une lettre datée du 27 mai 1994 adressée au Secrétaire général par le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique	3383 ^e séance 30 mai 1994	S/1994/20/Add.21 10 juin 1994	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1994/28) 3383 ^e séance	
La situation en République du Yémen	3386 ^e séance 1 ^{er} juin 1994	S/1994/20/Add.21 10 juin 1994	Lettre datée du 18 juillet 1994 adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/1994/838)	

¹⁹ Cette question avait été examinée précédemment sous deux points distincts de l'ordre du jour (voir la note 13 ci-dessus).

²⁰ Pour le précédent examen de cette question, voir S/25070, point 146.

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Présidence du Conseil de sécurité : article 18 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité	3420 ^e séance 25 août 1994	S/1994/20/Add.33 31 août 1994	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1994/55) 3426 ^e séance 16 septembre 1994	
Agenda pour la paix : maintien de la paix	3448 ^e séance 4 novembre 1994	S/1994/20/Add.43 11 novembre 1994	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1994/62) 3448 ^e séance	
Accord-cadre du 21 octobre 1994 entre les États-Unis d'Amérique et la République démocratique populaire de Corée	3451 ^e séance 4 novembre 1994	S/1994/20/Add.43 11 novembre 1994	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1994/64) 3451 ^e séance	
Lettre du 2 novembre 1994 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de tutelle	3455 ^e séance 10 novembre 1994	S/1994/20/Add.44 22 novembre 1994	Adopte la résolution 956 (1994),	S/1995/40 16 janvier 1995
Situation prévalant dans la zone protégée de Bihac et les zones adjacentes	3461 ^e séance 19 novembre 1994	S/1994/20/Add.45 29 novembre 1994	Adopte la résolution 958 (1994) 3461 ^e séance	
Lettre datée du 14 décembre 1994 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Comité du Conseil de sécurité créé en application de la résolution 724 (1991) concernant la Yougoslavie	3480 ^e séance 14 décembre 1994	S/1994/20/Add.49 23 décembre 1994	Adopte la résolution 967 (1994) 3480 ^e séance	
Méthodes de travail du Conseil de sécurité : lettre datée du 9 novembre 1994 adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies	3483 ^e séance 16 décembre 1994	S/1994/20/49 23 décembre 1994	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1994/81) 3483 ^e séance	
Agenda pour la paix	3492 ^e séance 18 janvier 1995	S/1995/40/Add.2 25 janvier 1995	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1995/9) 3503 ^e séance 22 février 1995	
Proposition de la Chine, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord concernant les assurances de sécurité	3514 ^e séance 11 avril 1995	S/1995/40/Add.14 21 avril 1995	Adopte la résolution 984 (1995) 3514 ^e séance	
Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe	3532 ^e séance, 9 mai 1995	S/1995/40/Add.18 19 mai 1995	Le Président fait une déclaration (voir S/PV.3532) 3532 ^e séance	
Navigation sur le Danube	3533 ^e séance 11 mai 1995	S/1995/40/Add.18 19 mai 1995	Adopte la résolution 992 (1995) 3533 ^e séance	
Commémoration de la fin de la Seconde Guerre mondiale dans la région Asie-Pacifique	3565 ^e séance, 15 août 1995	S/1995/40/Add.32 26 août 1995	Le Président fait une déclaration (voir S/PV.3565) 3565 ^e séance	

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Cinquantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies	3583 ^e séance, 26 septembre 1995	S/1995/40/Add.38 4 octobre 1995	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1995/48) 3583 ^e séance	
La situation dans l'ex-Yougoslavie	3585 ^e séance 6 octobre 1995	S/1995/40/Add.39 11 octobre 1995	Adopte les résolutions 1021 (1995) et 1022 (1995) 3595 ^e séance 22 novembre 1995	
La situation au Sierra Leone	3597 ^e séance 27 novembre 1995	S/1995/40/Add.47 8 décembre 1995	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1995/57) 3597 ^e séance	

Tableau B. Questions figurant dans les volumes précédents du *Répertoire* au sujet desquelles de nouvelles décisions du Conseil de sécurité ont été consignées dans les exposés succincts publiés au cours de la période 1993-1995

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
La situation en République de Bosnie-Herzégovine	3113 ^e séance 9 septembre 1992	S/23370/Add.36 ²¹ 14 septembre 1992	Adopte la résolution 1035 (1995) 3613 ^e séance 21 décembre 1995	
La situation au Moyen-Orient	1341 ^e séance 24 mai 1967	S/7913 29 mai 1967	Lettre datée du 8 décembre 1995 adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/1995/1023)	
La situation dans les Territoires arabes occupés	1916 ^e séance 4 mai 1976	S/11935/Add.18 11 mai 1976	N'adopte pas le projet de résolution S/1995/394 3538 ^e séance 17 mai 1995	
Agenda pour la paix : diplomatie préventive, rétablissement de la paix et maintien de la paix	3089 ^e séance 30 juin 1992	S/23370/Add.26 27 juillet 1992	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1995/61) 3609 ^e séance 19 décembre 1995	
Situation entre l'Iraq et le Koweït	2932 ^e séance 2 août 1990	S/21100/Add.30 10 août 1990	Lettre datée du 26 octobre 1995 adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/1995/886)	
La situation en Géorgie	3121 ^e séance 8 octobre 1992	S/23370/Add.40 12 octobre 1992	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1995/39) 3567 ^e séance 18 août 1995	

²¹ L'exposé succinct contient également une ou plusieurs références à l'examen antérieur d'une question connexe.

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Lettres datées des 20 et 23 décembre 1991 émanant des États-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	3033 ^e séance 21 janvier 1992	S/23370/Add.3 7 février 1992	Adopte la résolution 883 (1993) 3312 ^e séance 11 novembre 1993	
Amérique centrale : efforts de paix	2871 ^e séance 27 juillet 1989	S/20370/Add.29 3 août 1989	Adopte la résolution 991 (1995) 3528 ^e séance 28 avril 1995	
La situation au Cambodge	2941 ^e séance 20 septembre 1990	S/21100/Add.37 26 octobre 1990	Adopte la résolution 880 (1993) 3303 ^e séance 4 novembre 1993	
La situation concernant le Haut-Karabakh	3072 ^e séance 12 mai 1992	S/23370/Add.19 15 juin 1992	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1995/21) 3525 ^e séance 26 avril 1995	
La situation au Libéria	2974 ^e séance 22 janvier 1991	S/22110/Add.3 1 ^{er} février 1991 et Corr.1 1 ^{er} février 1991	Lettre datée du 16 novembre 1995 adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/1995/960)	
La situation à Chypre	1779 ^e séance 16 juillet 1974	S/11185/Add.28 24 juillet 1974	Adopte la résolution 1032 (1995) 3608 ^e séance 19 décembre 1995	
La question de l'Afrique du Sud ²²	1988 ^e séance 21 mars 1977	S/12269/Add.12 31 mars 1977	Adopte la résolution 930 (1994) 3393 ^e séance 27 juin 1994	S/1995/40 16 janvier 1995
La situation au Mozambique	3123 ^e séance 13 octobre 1992	S/23370/Add.41 19 octobre 1992	Le Président fait une déclaration (S/PRST/1994/80) 3479 ^e séance 14 novembre 1994	
La situation concernant le Sahara occidental	1849 ^e séance 20 octobre 1975	S/11593/Add.42 29 octobre 1975	Adopte la résolution 1033 (1995) 3610 ^e séance 19 décembre 1995	
La situation en Somalie	3060 ^e séance 17 mars 1992	S/23370/Add.11 27 mars 1992	Lettre datée du 2 juin 1995 adressée au Secrétaire général par le Président du Conseil de sécurité (S/1995/452)	
Admission de nouveaux Membres²³				
Slovaquie	3155 ^e séance 7 janvier 1993	S/25070/Add.1 14 janvier 1993	Adopte la résolution 800 (1993) et le Président fait une déclaration (S/25069) 3157 ^e séance 8 janvier 1993	S/25070/Add.1 14 janvier 1993

²² Par sa résolution 930 (1994), le Conseil a achevé son examen de la question et l'a supprimée de la liste des questions dont il était saisi.

²³ Pendant la période considérée, le Conseil a achevé son examen de sept demandes d'admission; voir également le chapitre VII.

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
République tchèque	3156 ^e séance 7 janvier 1993	S/25070/Add.1 14 janvier 1993	Adopte la résolution 801 (1993) et le Président fait une déclaration (S/25071) 3158 ^e séance 8 janvier 1993	S/25070/Add.1 14 janvier 1993
Ex-République yougoslave de Macédoine	3195 ^e séance 6 avril 1993	S/25070/Add.14 21 avril 1993	Adopte la résolution 817 (1993) et le Président fait une déclaration (S/25545) 3196 ^e séance 7 avril 1993	S/25070/Add.14 21 avril 1993
Érythrée	3215 ^e séance 25 mai 1993	S/25070/Add.21 23 juin 1993	Adopte la résolution 828 (1993) et le Président fait une déclaration (S/25847) 3218 ^e séance 26 mai 1993	
Monaco	3216 ^e séance 25 mai 1993	S/25070/Add.21 23 juin 1993	Adopte la résolution 829 (1993) et le Président fait une déclaration (S/25848) 3219 ^e séance 26 mai 1993	
Andorre	3250 ^e séance 7 juillet 1993	S/25070/Add.27 15 juillet 1993	Adopte la résolution 848 (1993) et le Président fait une déclaration (S/26054) 3251 ^e séance 8 juillet 1993	
Palaos	3468 ^e séance 29 novembre 1994	S/1994/20/Add.47 7 décembre 1994	Adopte la résolution 963 (1994) et le Président fait une déclaration (S/PRST/1994/73) 3469 ^e séance 29 novembre 1994	S/1994/20/Add.47 7 décembre 1994
Cour internationale de Justice ²⁴				
Date de l'élection visant à pourvoir un siège devenu vacant à la Cour internationale de Justice	3170 ^e séance 4 février 1993	S/25070/Add.5 11 février 1993	Adopte la résolution 805 (1993) 3170 ^e séance	S/25070/Add.5 11 février 1993
Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice	3209 ^e séance 10 mai 1993	S/25070/Add.19 3 juin 1993	Recommande un candidat pour pourvoir le siège devenu vacant 3209 ^e séance	S/25070/Add.19 3 juin 1993
Élection de cinq membres de la Cour internationale de Justice	3309 ^e séance 10 novembre 1993	S/25070/Add.45 22 novembre 1993	Recommande cinq candidats pour pourvoir ces sièges devenus vacants 3309 ^e , 3310 ^e et 3311 ^e séances 10 novembre 1993	S/25070/Add.45
Date de l'élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Cour internationale de Justice	3443 ^e séance 21 octobre 1994	S/1994/20/Add.41 7 février 1995	Adopte la résolution 951 (1994) 3443 ^e séance	S/1995/40 16 janvier 1995

²⁴ Bien que la décision du Conseil de sécurité relative à la Cour internationale de Justice ne relève pas d'une question dont le Conseil de sécurité est saisi, cette décision est décrite dans le texte introductif de l'exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi. Elle est mentionnée dans le présent tableau à titre de référence.

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice	3493 ^e séance 26 janvier 1995	S/1995/40/Add.3 6 février 1995	Recommande un candidat pour pourvoir un siège devenu vacant 3493 ^e séance	S/1995/40/Add.3 6 février 1995
Date de l'élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Cour internationale de Justice	3507 ^e séance 9 mars 1995	S/1995/40/Add.9 14 mars 1995	Adopte la résolution 979 (1995) 3507 ^e séance	S/1995/40/Add.9 14 mars 1995
Date de l'élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Cour internationale de Justice	3510 ^e séance, 22 mars 1995	S/1995/40/Add.11 31 mars 1995	Adopte la résolution 980 (1995) 3510 ^e séance	
Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice	3546 ^e séance, 21 juin 1995	S/1995/40/Add.24 30 juin 1995	Recommande un candidat pour pourvoir un siège devenu vacant 3546 ^e séance	
Élection d'un membre de la Cour internationale de Justice	3552 ^e séance, 12 juillet 1995	S/1995/40/Add.27 11 janvier 1996	Recommande un candidat pour pourvoir un siège devenu vacant 3552 ^e séance	
Date de l'élection destinée à pourvoir un siège devenu vacant à la Cour internationale de Justice	3590 ^e séance, 7 novembre 1995	S/1995/40/Add.44 17 novembre 1995	Adopte la résolution 1018 (1995) 3590 ^e séance	

Examen du projet de rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale²⁵

Rapport portant sur la période allant du 16 juin 1992 au 15 juin 1993	3294 ^e séance, 19 octobre 1993	S/25070/Add.42 29 octobre 1993	Adopte le projet de rapport 3294 ^e séance	S/25070/Add.42 29 octobre 1993
Rapport portant sur la période allant du 16 juin 1993 au 15 juin 1994	3440 ^e séance, 18 octobre 1994	S/1994/20/Add.41* 7 février 1995	Adopte le projet de rapport 3440 ^e séance	S/1995/40 16 janvier 1995
Rapport portant sur la période allant du 16 juin 1994 au 15 juin 1995	3593 ^e séance, 13 novembre 1995	S/1995/40/Add.45 22 novembre 1995	Adopte le projet de rapport 3593 ^e séance	S/1995/40/Add.45 22 novembre 1995

Tableau C. Questions qui ont été supprimées au cours de la période 1993-1995 de la liste des questions dont le Conseil de sécurité était saisi²⁶

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
La question de l'Afrique du Sud ²⁷	1988 ^e séance 21 mars 1977	S/12269/Add.12 31 mars 1977	Adopte la résolution 930 (1994) 3393 ^e séance 27 juin 1994	S/1995/40 16 janvier 1995

²⁵ Bien que la décision relative à l'examen par le Conseil de sécurité de son projet de rapport à l'Assemblée générale ne soit pas inscrite sur la liste des questions dont le Conseil est saisi, la décision prise par le Conseil à ce sujet est décrite dans le texte introductif de l'exposé succinct du Secrétaire général sur les questions dont le Conseil de sécurité est saisi. Elle est mentionnée dans le présent tableau à titre de référence.

²⁶ À l'exception de la question de l'Afrique du Sud, ces questions ont été supprimées dans le cadre des efforts déployés par le Conseil de sécurité pour rationaliser la documentation du Conseil.

²⁷ Voir le tableau B, note 22.

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
La réglementation générale et la réduction des armements ²⁸	88 ^e séance 31 décembre 1946	S/238 3 janvier 1947	Dissout la Commission des armements classiques	S/1995/40 16 janvier 1995
Informations concernant les forces armées de l'Organisation des Nations Unies ^c	89 ^e séance 7 janvier 1947	S/246 10 janvier 1947	571 ^e séance 30 janvier 1952	
La question égyptienne	159 ^e séance 17 juillet 1947	S/425 18 juillet 1947	N'adopte pas de décision 10 septembre 1947	S/1994/20 20 janvier 1994
Procédure de vote au Conseil de sécurité	197 ^e séance 27 août 1947	S/533 29 août 1947	Le Président fait une déclaration 452 ^e séance 18 octobre 1949	S/1994/20 20 janvier 1994
La question tchécoslovaque	268 ^e séance 17 mars 1948	S/700 22 mars 1948	Examine le projet de résolution S/782 305 ^e séance 26 mai 1948	S/1994/20 20 janvier 1994
Notifications identiques en date du 29 septembre 1948	362 ^e séance 5 octobre 1948	S/1029 7 octobre 1948	N'adopte pas le projet de résolution S/1048 372 ^e séance 25 octobre 1948	S/1994/20 20 janvier 1994
Contrôle international de l'énergie atomique	445 ^e séance 15 septembre 1949	S/1394 21 septembre 1949	Adopte la résolution 74 (1949) et n'adopte pas le projet de résolution S/1391/Rev.1 447 ^e séance 16 septembre 1949	S/1994/20 20 janvier 1994
Plainte d'invasion armée de Taiwan (Formose)	492 ^e séance 29 août 1950	S/1774 7 septembre 1950	N'adopte pas les projets de résolution S/1757 et S/1921 530 ^e séance 30 novembre 1950	S/1994/20 20 janvier 1994
Plainte de bombardements aériens du territoire de la Chine	493 ^e séance 31 août 1950	S/1774 7 septembre 1950	N'adopte pas les projets de résolution S/1752 et S/1745/Rev.1 501 ^e séance 12 septembre 1950	S/1994/20 20 janvier 1994
Question d'un appel aux États pour qu'ils adhèrent au Protocole de Genève de 1925 relatif à l'interdiction de l'emploi d'armes bactériennes et le ratifient	577 ^e séance 18 juin 1952	S/2679 23 juin 1952	N'adopte pas le projet de résolution S/2663 583 ^e séance 26 juin 1952	S/1994/20 20 janvier 1994
Question d'une demande d'enquête sur une allégation de guerre bactérienne	581 ^e séance 23 juin 1952	S/2687 1 ^{er} juillet 1952	N'adopte pas le projet de résolution S/2688 590 ^e séance 9 juillet 1952	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 29 mai 1954 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent par intérim de la Thaïlande	672 ^e séance 3 juin 1954	S/3224 8 juin 1954	N'adopte pas le projet de résolution S/3229 674 ^e séance 18 juin 1954	S/1994/20 20 janvier 1994

²⁸ Questions combinées dans l'exposé succinct du 14 février 1947 (S/279) conformément à la décision du Conseil de sécurité d'examiner ensemble les deux questions.

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Télégramme daté du 19 juin 1954, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Ministère des relations extérieures du Guatemala	675 ^e séance 20 juin 1954	S/3257 29 juin 1954	N'adopte pas le projet de résolution S/3236/Rev.1) Adopte la résolution 104 (1954) 675 ^e séance 20 juin 1954	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 8 septembre 1954 adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant des États-Unis d'Amérique	679 ^e séance 10 septembre 1954	S/3289 13 septembre 1954	Lève la séance et décide de se réunir à nouveau à la demande de toute délégation 680 ^e séance 10 septembre 1954	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 28 janvier 1955 adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la Nouvelle-Zélande concernant la question des hostilités dans la région de certaines îles au large des côtes de la Chine continentale; Lettre datée du 30 janvier 1955 adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques concernant la question des actes d'agression des États-Unis contre la République populaire de Chine dans la région de Taiwan et d'autres îles chinoises.	689 ^e séance 31 janvier 1955	S/3359 7 février 1955	Ajourne l'examen de la question 691 ^e séance 14 février 1955	S/1994/20 20 janvier 1994
Situation créée par la décision unilatérale du Gouvernement égyptien de mettre fin au système d'administration internationale du canal de Suez, qui a été confirmée par la Convention sur le canal de Suez de 1888	734 ^e séance 26 septembre 1956	S/7382 5 juillet 1966	Adopte la résolution 118 (1956) 743 ^e séance 13 octobre 1956	S/1994/20 20 janvier 1994
Actes dirigés contre l'Égypte par certaines puissances, en particulier la France et le Royaume-Uni, qui constituent un danger pour la paix et la sécurité internationales et de graves violations de la Charte des Nations Unies	734 ^e séance 26 septembre 1956	S/7382 5 juillet 1966	Rejette la proposition ²⁹ 734 ^e séance 13 octobre 1956	S/1994/20 20 janvier 1994
La situation en Hongrie	746 ^e séance 28 octobre 1956	S/7382 5 juillet 1966	N'adopte pas le projet de résolution S/3730/Rev.1 Adopte la résolution 120 (1956) 754 ^e séance 4 novembre 1956	S/1994/20 20 janvier 1994
Assistance militaire fournie par le Gouvernement égyptien aux rebelles en Algérie	747 ^e séance 29 octobre 1956	S/7382 5 juillet 1966	Le Conseil décide qu'il appartiendra au Président suivant du Conseil de sécurité de fixer la date de la prochaine séance 747 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994

²⁹ D'examiner cette question simultanément avec la question susmentionnée concernant le canal de Suez.

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Lettre datée du 30 octobre 1956 adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de l'Égypte	750 ^e séance 30 octobre 1956	S/3738, 6 novembre 1956	Adopte la résolution 119 (1956) 751 ^e séance 31 octobre 1956	S/1994/20 20 janvier 1994
Plainte du représentant de l'Union des Républiques socialistes soviétiques dans une lettre datée du 18 avril 1958 adressée au Président du Conseil de sécurité, et intitulée : « Mesures urgentes visant à mettre fin aux vols d'aéronefs militaires des États-Unis armés de bombes atomiques et de bombes à hydrogène en direction des frontières de l'Union soviétique »	813 ^e séance, 21 avril 1958	S/3996, 28 avril 1958	N'adopte pas les projets de résolution S/3995 et S/3997 817 ^e séance 2 mai 1958	S/1994/20 20 janvier 1994
Rapport du Secrétaire général concernant la lettre reçue du Ministre des affaires étrangères du Gouvernement royal du Laos, transmise sous couvert d'une note datée du 4 septembre 1959 émanant de la Mission permanente du Laos auprès de l'Organisation des Nations Unies	847 ^e séance 7 septembre 1959	S/4220 21 septembre 1959	Adopte la résolution 132 (1959) 848 ^e séance 7 septembre 1959	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée 25 mars 1960 adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Arabie saoudite, de la Birmanie, du Cambodge, de Ceylan, de l'Éthiopie, de la Fédération de Malaisie, du Ghana, de la Guinée, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Iran, de l'Iraq, du Japon, de la Jordanie, du Liban, du Libéria, de la Libye, du Maroc, du Népal, du Pakistan, des Philippines, de la République arabe unie, du Soudan, de la Thaïlande, de la Tunisie, de la Turquie et du Yémen ³⁰	851 ^e séance 30 mars 1960	S/4301 4 avril 1960	Adopte la résolution 134 (1960) 856 ^e séance 1 ^{er} avril 1960	S/1995/40 16 janvier 1995
Télégramme daté du 18 mai 1960, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques	857 ^e séance 23 mai 1960	S/4329 31 mai 1960	N'adopte pas le projet de résolution S/4321 860 ^e séance 26 mai 1960	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 23 mai 1960 adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Argentine, de Ceylan, de l'Équateur et de la Tunisie ³¹	861 ^e séance 26 mai 1960	S/4329 31 mai 1960	Adopte la résolution 135 (1960) 863 ^e séance 27 mai 1960	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 13 juillet 1960 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies ³²	873 ^e séance 13-14 juillet 1960	S/4391 18 juillet 1960	Adopte la résolution 169 (1961) 982 ^e séance 24 novembre 1961	S/1994/20 20 janvier 1994

³⁰ Cette question a été examinée au titre du point intitulé « Question relative à la situation dans l'Union sud-africaine ».

³¹ Également intitulée « Question des relations entre les grandes puissances ».

³² Également intitulée « La question du Congo ».

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Lettre datée du 26 mai 1961 adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Arabie saoudite, de la Birmanie, du Cambodge, du Cameroun, de Ceylan, de Chypre, du Congo (Brazzaville), du Congo (Léopoldville), de la Côte d'Ivoire, du Dahomey, de l'Éthiopie, de la Fédération de Malaisie, du Gabon, du Ghana, de la Guinée, de la Haute-Volta, de l'Inde, de l'Indonésie, de l'Iraq, du Japon, de la Jordanie, du Laos, du Liban, du Libéria, de la Libye, de Madagascar, du Mali, du Maroc, du Népal, du Nigéria, du Pakistan, des Philippines, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, du Sénégal, de la Somalie, du Soudan, du Tchad, du Togo, de la Tunisie, du Yémen et de la Yougoslavie ³³	950 ^e séance 6 juin 1961	S/7382 5 juillet 1966	Adopte la résolution 163 (1961) 950 ^e séance	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre datée du 21 novembre 1961 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Cuba	980 ^e séance 22 novembre 1961	S/5008, 30 novembre 1961	Décide de maintenir la question à l'ordre du jour 983 ^e séance 28 novembre 1961	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 22 octobre 1962 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique; Lettre datée du 23 octobre 1962 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Cuba; Lettre datée du 23 octobre 1962 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent adjoint de l'Union des Républiques socialistes soviétiques	1022 ^e séance 23 octobre 1962	S/5201 31 octobre 1962	Ajourne la séance en attendant l'issue de l'appel du Secrétaire général 1025 ^e séance 25 octobre 1962	S/1994/20 20 janvier 1994
Télégramme daté du 5 mai 1963, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Ministre des affaires étrangères de la République d'Haïti	1035 ^e séance 8 mai 1963	S/5313 13 mai 1963	Ajourne indéfiniment l'examen de la question 1036 ^e séance 9 mai 1963	S/1994/20 20 janvier 1994
Rapports du Secrétaire général au Conseil de sécurité au sujet des événements concernant le Yémen	1037 ^e séance 10 juin 1963	S/5334 17 juin 1963	Adopte la résolution 179 (1963) 11 juin 1963	S/1944/20 20 janvier 1994 1039 ^e séance
Question concernant la situation dans les territoires sous administration portugaise	1040 ^e séance 22 juillet 1963	S/5377 30 juillet 1963	Adopte la résolution 322 (1972) 1674 ^e séance 17 novembre 1972	S/1995/40 16 janvier 1995
La question du conflit racial en Afrique du Sud résultant des politiques d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine ³⁴	1040 ^e séance 22 juillet 1963	S/5377 30 juillet 1963	Adopte la résolution 311 (1972) 1638 ^e et 1639 ^e séances 4 février 1972	S/1995/40 16 janvier 1995

³³ Cette question a été examinée au titre du point intitulé « Question concernant l'Angola ».

³⁴ Précédemment intitulée « Question concernant les politiques d'apartheid du Gouvernement de la République sud-africaine ».

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Lettre datée du 10 janvier 1964 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Panama ³⁵	1086 ^e séance 10 janvier 1964	S/5513 13 janvier 1964	Décide d'autoriser le Président à adresser un appel aux Gouvernements des États-Unis et du Panama 1086 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 1 ^{er} avril 1964 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent adjoint, Chargé d'affaires par intérim, du Yémen ³⁶	1106 ^e séance 2 avril 1964	S/5645 6 avril 1964	Adopte la résolution 188 (1964) 1111 ^e séance 9 avril 1964	S/1994/20 20 janvier 1994
Plainte concernant les actes d'agression contre le territoire et la population civile du Cambodge	1118 ^e séance 19 mai 1964	S/5716 25 mai 1964	Adopte la résolution 189 (1964) 1126 ^e séance 4 juin 1964	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 4 août 1964 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique	1140 ^e séance 5 août 1964	S/5891 13 août 1964	Décide que le Président tiendra des consultations avec les membres du Conseil afin de parvenir à un accord général 1141 ^e séance 7 août 1964	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 1 ^{er} décembre 1964 adressée au Président du Conseil de sécurité par les représentants de l'Afghanistan, de l'Algérie, du Burundi, du Cambodge, du Congo (Brazzaville), du Dahomey, de l'Éthiopie, du Ghana, de la Guinée, de l'Indonésie, du Kenya, du Malawi, du Mali, de la Mauritanie, de l'Ouganda, de la République arabe unie, de la République centrafricaine, de la Somalie, du Soudan, de la Tanzanie, de la Yougoslavie et de la Zambie; Lettre datée du 9 décembre 1964 adressée au Président du Conseil de sécurité par le représentant de la République démocratique du Congo ³⁷	1170 ^e séance 9 décembre 1964	S/6107 14 décembre 1964	Adopte la résolution 199 (1964) 1189 ^e séance 30 décembre 1964	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 1 ^{er} mai 1965 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ³⁸	1196 ^e séance 3 mai 1965	S/6342 10 mai 1965	Le Président fait une déclaration 20 janvier 1994 1233 ^e séance 28 juillet 1965	S/1994/20
Lettre datée du 31 janvier 1966 adressée au Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique ³⁹	1271 ^e séance 1 ^{er} février 1966	S/7117 7 février 1966	Suspend la séance 1273 ^e séance 2 février 1966	S/1994/20 20 janvier 1994

³⁵ Également intitulée « Question concernant la zone du canal de Panama ».

³⁶ Également intitulée « Plainte du Yémen ».

³⁷ Également intitulée « Question concernant la République démocratique du Congo ».

³⁸ Également intitulée « La situation en République dominicaine ».

³⁹ Également intitulée « Question concernant la situation au Viet Nam ».

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Lettre datée du 2 août 1966 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent adjoint du Royaume-Uni ⁴⁰	1296 ^e séance 4 août 1966	S/7452 8 août 1966	Le Président fait une déclaration 1300 ^e séance 16 août 1966	S/1994/20 20 janvier 1994
La situation en Namibie ⁴¹	1387 ^e séance 25 janvier 1968	S/8367 30 janvier 1968	Le Président fait une déclaration (S/20974) 2893 ^e séance 20 novembre 1989	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre datée du 25 janvier 1968 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique ⁴²	1388 ^e séance 26 janvier 1968	S/8367 30 janvier 1968	Ajourné l'examen de la question 1389 ^e séance 27 janvier 1968	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 21 mai 1968 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent par intérim d'Haïti ⁴³	1427 ^e séance 27 mai 1968	S/8612 3 juin 1968	Suspend la séance 1427 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 12 juin 1968 adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents des États-Unis d'Amérique, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et de l'Union des Républiques socialistes soviétiques ⁴⁴	1430 ^e séance 17 juin 1968	S/8652 25 juin 1968	Adopte la résolution 255 (1968) 1433 ^e séance 19 juin 1968	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 21 août 1968 adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents du Canada, du Danemark, des États-Unis d'Amérique, de la France, du Paraguay et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ⁴⁵	1441 ^e séance 21 août 1968	S/8778 26 août 1968	Suspend la séance 1445 ^e séance 24 août 1968	S/1994/20 20 janvier 1994
Plainte de la Zambie	1486 ^e séance 18 juillet 1969	S/9346 22 juillet 1969	Note du Président du Conseil de sécurité en date du 12 décembre 1979 (S/13685)	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre datée du 18 août 1969 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis ⁴⁶	1505 ^e séance 27 août 1969	S/9427 25 août 1969	Le Conseil a décidé de créer un comité d'experts pour étudier la question 1506 ^e séance 29 août 1969	S/1994/20 20 janvier 1994
Plainte de la Guinée : lettre datée du 4 décembre 1969 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Guinée	1522 ^e séance 15 décembre 1969	S/9577 22 décembre 1969	Le Président publie une déclaration 1603 ^e séance 30 novembre 1971	S/1994/20 20 janvier 1994

⁴⁰ Également intitulée « Question concernant la frontière entre le Yémen et la Fédération de l'Arabie saoudite ».

⁴¹ Précédemment intitulée « Question du sud-ouest africain ».

⁴² Également intitulée « Plainte des États-Unis concernant le U.S.S. Pueblo ».

⁴³ Également intitulée « Plainte de Haïti ».

⁴⁴ Également intitulée « Question relative aux mesures visant à sauvegarder les États non dotés d'armes nucléaires parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ».

⁴⁵ Également intitulée « Question concernant la Tchécoslovaquie ».

⁴⁶ La question des « micro-États ».

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succints publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Question de l'organisation de réunions périodiques du Conseil de sécurité conformément au paragraphe 2 de l'Article 28 de la Charte	1544 ^e séance 12 juin 1970	S/9837 16 juin 1970	Le Président publie une déclaration 1544 ^e séance 12 juin 1970	S/1994/20 20 janvier 1994
Situation créée par la multiplication des incidents de détournement d'aéronefs commerciaux	1552 ^e séance 9 septembre 1970	S/9937 14 septembre 1970	Adopte la résolution 286 (1970) 1552 ^e séance 9 septembre 1970	S/1994/20 20 janvier 1994
Demande de l'Organisation de l'Unité africaine concernant la tenue de réunions du Conseil dans une capitale africaine	1625 ^e séance 11 janvier 1972	S/10513 18 janvier 1972	Adopte la résolution 308 (1972) 1626 ^e séance 1972 19 janvier 1972	S/1994/20 20 janvier 1994
Examen des questions concernant l'Afrique dont le Conseil est actuellement saisi et application de ses résolutions pertinentes	1628 ^e séance 28 janvier 1972	S/10531 1 ^{er} février 1972	Le Président publie une déclaration 1639 ^e séance 4 février 1972	S/1994/20 20 janvier 1994
Examen de mesures de maintien et de renforcement de la paix et de la sécurité internationales en Amérique latine conformément aux dispositions et aux principes de la Charte	1695 ^e séance 15 mars 1973	S/10855/Add.11 22 mars 1973	Adopte la résolution 330 (1973) 1704 ^e séance 21 mars 1973	S/1994/20 20 janvier 1994
Relation entre l'Organisation des Nations Unies et l'Afrique du Sud	1796 ^e séance 18 octobre 1974	S/11185/Add.41 24 octobre 1974	N'adopte pas le projet de résolution S/11543 1808 ^e séance 30 octobre 1974	S/1994/20 20 janvier 1994
Communications de la France et de la Somalie concernant l'incident du 4 février 1976	1889 ^e séance 18 février 1976	S/11935/Add.7 25 février 1976	Suspend la séance 1889 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Plainte du Kenya, au nom du Groupe des États d'Afrique de l'Organisation des Nations Unies, concernant l'acte d'agression commis par l'Afrique du Sud contre la République populaire d'Angola	1900 ^e séance 26 mars 1976	S/11935/Add.12 31 mars 1976	Adopte la résolution 387 (1976) 1906 ^e séance 31 mars 1976	S/1995/40 16 janvier 1995
La situation en Afrique du Sud : assassinats et violence par le régime d' <i>apartheid</i> en Afrique du Sud à Soweto et dans d'autres régions	1929 ^e séance 18 juin 1976	S/11935/Add.24 24 juin 1976	Adopte la résolution 392 (1976) 1930 ^e séance 19 juin 1976	S/1995/40 16 janvier 1995
Plainte de la Zambie contre l'Afrique du Sud	1944 ^e séance 27 juillet 1976	S/11935/Add.30 5 août 1976	Adopte la résolution 466 (1980) 2211 ^e séance 11 avril 1980	S/1995/40 16 janvier 1995
Plainte du Lesotho contre l'Afrique du Sud	1981 ^e séance 21 décembre 1976	S/11935/Add.51 30 décembre 1976	Adopte la résolution 407 (1977) 2009 ^e séance 25 mai 1977	S/1995/40 16 janvier 1995
Plainte de l'Angola contre l'Afrique du Sud	2077 ^e séance 5 mai 1978	S/12520/Add.17 11 mai 1978	Adopte la résolution 606 (1987) 2778 ^e séance 23 décembre 1987.	S/1995/40 16 janvier 1995

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Télégramme daté du 3 janvier 1979, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères du Kampuchéa démocratique	2108 ^e séance 11 janvier 1979	S/13033/Add.1 1 ^{er} février 1979	N'adopte pas le projet de résolution (S/13027) 2112 ^e séance 15 janvier 1979	S/1994/20 20 janvier 1994
La situation dans le sud-est de l'Asie et ses incidences pour la paix et la sécurité internationales	2114 ^e séance 23 février 1979	S/13033/Add.7 5 mars 1979	N'adopte pas le projet de résolution S/13162 2129 ^e séance 16 mars 1979	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettres datées des 13 juin 1979 et 15 juin 1979 adressées au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Maroc	2151 ^e séance 20 juin 1979	S/13033/Add.24 26 juin 1979	Ajourne la suite de l'examen de la question 2154 ^e séance 25 juin 1979	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 25 novembre 1979 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général	2172 ^e séance 27 novembre 1979	S/13033/Add.48 12 décembre 1979	Adopte la résolution 457 (1979) 2178 ^e séance 4 décembre 1979	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 22 décembre 1979 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique	2182 ^e séance 29 décembre 1979	S/13033/Add.50 28 décembre 1979	N'adopte pas le projet de résolution S/13735 2191 ^e séance 13 janvier 1980	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 3 janvier 1980 adressée au Président du Conseil de sécurité par les Représentants permanents de l'Arabie saoudite, de l'Australie, des Bahamas, de Bahreïn, du Bangladesh, de la Belgique, du Canada, du Chili, de la Chine, de la Colombie, du Costa Rica, du Danemark, de l'Égypte, d'El Salvador, de l'Équateur, de l'Espagne, des États-Unis d'Amérique, de Fidji, de la Grèce, d'Haïti, du Honduras, de l'Indonésie, de l'Islande, de l'Italie, du Japon, du Libéria, du Luxembourg, de la Malaisie, de la Norvège, de la Nouvelle-Zélande, d'Oman, de l'Ouganda, du Pakistan, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des Philippines, du Portugal, de la République dominicaine, de la République fédérative d'Allemagne, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de Sainte-Lucie, de Samoa, du Sénégal, de Singapour, de la Somalie, de la Suède, du Suriname, de la Thaïlande et de la Turquie, concernant l'Afghanistan	2185 ^e séance 5 janvier 1980	S/13737 11 janvier 1980	Adopte la résolution 462 (1980) Reprise de la 2190 ^e séance 9 janvier 1980	S/1994/20 20 janvier 1994

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
Lettre datée du 1 ^{er} septembre 1980 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de Malte	2246 ^e séance 4 septembre 1980	S/13737/Add.35 10 septembre 1980	Ajourne la suite de l'examen de la question en attendant l'issue de la consultation avec les membres du Conseil 2246 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Plainte des Seychelles	2314 ^e séance 15 décembre 1981	S/14326/Add.50 29 décembre 1981	Note du Président du Conseil de sécurité en date du 31 octobre 1982 (S/15138)	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre du 19 mars 1982 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua	2335 ^e séance 25 mars 1982	S/14840/Add.12 5 avril 1982	N'adopte pas le projet de résolution S/14941 2347 ^e séance 2 avril 1982	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 1 ^{er} avril 1982 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2345 ^e séance 1 ^{er} avril 1982	S/14840/Add.13 12 avril 1982	Adopte la résolution 502 (1982) 2350 ^e séance 3 avril 1982	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 31 mars 1982, émanant du Président de la République du Kenya, transmettant une lettre datée du 18 mars 1982 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République du Tchad	2358 ^e séance 30 avril 1982	S/14840/Add.17 6 mai 1982	Adopte la résolution 504 (1982) 2358 ^e séance	S/1995/40 16 janvier 1995
Question concernant la situation dans la région des Îles Falkland (Malvinas)	2360 ^e séance 21 mai 1982	S/14840/Add.20 1 ^{er} juin 1982	N'adopte pas le projet de résolution S/15156/Rev.2 2373 ^e séance 4 juin 1982	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 16 mars 1983 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Tchad	2419 ^e séance 22 mars 1983	S/15560/Add.12 31 mars 1983	Le Président publie une déclaration (S/15688) 2430 ^e séance 6 avril 1983	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre datée du 22 mars 1983 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua	2420 ^e séance 23 mars 1983	S/15560/Add.12 31 mars 1983	Le Président publie une déclaration 2427 ^e séance 29 mars 1983	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 5 mai 1983 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua	2431 ^e séance 9 mai 1983	S/15560/Add.19 20 mai 1983	Adopte la résolution 530 (1983) 2437 ^e séance 19 mai 1983	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 2 août 1983 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Tchad	2462 ^e séance 3 août 1983	S/15560/Add.31 15 août 1983	Adopte l'ordre du jour et entend des déclarations 2469 ^e séance 31 août 1983	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre datée du 12 septembre 1983 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua	2477 ^e séance 13 septembre 1983	S/15560/Add.37 27 septembre 1983	Adopte l'ordre du jour et entend une déclaration 2477 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
La situation à la Grenade	2487 ^e séance 25 octobre 1983	S/15560/Add.43 4 novembre 1983	N'adopte pas le projet de résolution S/16077/Rev.1 2491 ^e séance 27 octobre 1983	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre datée du 3 février 1984 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Nicaragua	2513 ^e séance 3 février 1984	S/16270/Add.4 7 février 1984	Adopte l'ordre du jour et entend des déclarations 2513 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 18 mars 1984 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Soudan	2520 ^e séance 27 mars 1984	S/16270/Add.12 4 avril 1984	Adopte l'ordre du jour et entend une déclaration 2521 ^e séance 27 mars 1984	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 29 mars 1984 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua	2525 ^e séance 30 mars 1984	S/16270/Add.12 4 avril 1984	N'adopte pas le projet de résolution S/16463 2529 ^e séance 4 avril 1984	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 4 septembre 1984 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Nicaragua	2557 ^e séance 7 septembre 1984	S/16270/Add.35 27 septembre 1984	Adopte l'ordre du jour et entend des déclarations 2557 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 9 novembre 1984 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua	2562 ^e séance 9 novembre 1984	S/16270/Add.44 15 novembre 1984	Adopte l'ordre du jour et entend des déclarations 2562 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 28 janvier 1985 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Tchad	2567 ^e séance 30 janvier 1985	S/16880/Add.4 13 février 1985	Adopte l'ordre du jour et entend des déclarations 2567 ^e séance	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre datée du 6 mai 1985 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua	2577 ^e séance 8 mai 1985	S/16880/Add.18 20 mai 1985	Adopte la résolution 562 (1985) 2580 ^e séance 10 mai 1985	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 17 juin 1985 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Botswana	2598 ^e séance 21 juin 1985	S/16880/Add.24 9 juin 1985	Adopte la résolution 568 (1985) 2599 ^e séance 21 juin 1985	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre datée du 26 septembre 1985 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Botswana	2609 ^e séance 30 septembre 1985	S/16880/Add.39 6 novembre 1985	Adopte la résolution 572 (1985) 2609 ^e séance	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre datée du 6 décembre 1985 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Nicaragua	2633 ^e séance 10 décembre 1985	S/16880/Add.49 19 décembre 1985	Adopte l'ordre du jour et entend des déclarations 2633 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 16 décembre 1985 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent des États-Unis d'Amérique	2637 ^e séance 18 décembre 1985	S/16880/Add.50 31 décembre 1985	Adopte la résolution 579 (1985) 2637 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
La situation en Afrique australe	2652 ^e séance 5 février 1986	S/17725/Add.5 18 février 1986	Adopte l'ordre du jour et entend des déclarations 2686 ^e séance 23 mai 1986	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre datée du 27 juin 1986 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua	2694 ^e séance 1 ^{er} juillet 1986	S/17725/Add.26 16 juillet 1986	Adopte l'ordre du jour et entend des déclarations 2694 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 22 juillet 1986 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua	2700 ^e séance 29 juillet 1986	S/17725/Add.30 11 août 1986	N'adopte pas le projet de résolution S/18250 2703 ^e séance 31 juillet 1986	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre datée du 17 octobre 1986 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua	2715 ^e séance 21 octobre 1986	S/17725/Add.42 31 octobre 1986 2718 ^e séance	Adopte l'ordre du jour et entend des déclarations 28 octobre 1986	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre datée du 13 novembre 1986 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Tchad	2721 ^e séance 18 novembre 1986	S/17725/Add.46 26 novembre 1986	Adopte l'ordre du jour et entend des déclarations 2721 ^e séance	S/1995/40 16 janvier 1995
Lettre datée du 9 décembre 1986 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua	2728 ^e séance 10 décembre 1986	S/17725/Add.49 23 décembre 1986	N'adopte pas le projet de résolution S/18428 2718 ^e séance 28 octobre 1986	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 11 mars 1988 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de l'Argentine	2800 ^e séance 17 mars 1988	S/19420/Add.11 25 mars 1988	Adopte l'ordre du jour et entend des déclarations 2800 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 17 mars 1988 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du Nicaragua	2802 ^e séance 18 mars 1988	S/19420/Add.11 25 mars 1988	Adopte l'ordre du jour et entend des déclarations 2802 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
La situation concernant l'Afghanistan	2828 ^e séance 31 octobre 1988	S/19420/Add.44 8 novembre 1988	Adopte la résolution 622 (1988) 2828 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 25 avril 1989 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Panama	2861 ^e séance 28 avril 1989	S/20370/Add.16 2 mai 1989	Adopte l'ordre du jour, entend des déclarations et lève la séance sans fixer de date pour une prochaine séance 11 août 1989	S/1994/20 20 janvier 1994
La question des prises d'otages et des enlèvements	2872 ^e séance 31 juillet 1989	S/20370/Add.30 3 août 1989	Le Président publie une déclaration et le Conseil adopté la résolution 638 (1989) 2872 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 27 novembre 1989 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent d'El Salvador; lettre datée du 28 novembre 1989 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Nicaragua	2896 ^e séance 30 novembre 1989	S/20370/Add.47 14 décembre 1989	Le Président publie une déclaration (S/21011) 2897 ^e séance 8 décembre 1989	S/1994/20 20 janvier 1994

<i>Question</i>	<i>Première inscription à l'ordre du jour</i>	<i>Première mention dans l'exposé succinct</i>	<i>Dernière décision du Conseil au 31 décembre 1995</i>	<i>Dernière mention dans les exposés succincts publiés jusqu'au 31 décembre 1995</i>
La situation au Panama	2899 ^e séance 20 décembre 1989	S/20370/Add.50 12 janvier 1990	N'adopte pas le projet de résolution S/21048 2902 ^e séance 23 décembre 1989	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 7 décembre 1990 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de tutelle	2972 ^e séance 22 décembre 1990	S/21100/Add.50 26 octobre 1990	Adopte la résolution 683 (1990) 2972 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettres datées des 20 et 23 décembre 1991 ⁴⁷	3033 ^e séance 21 janvier 1992	S/23370/Add.3 7 février 1992	Adopte la résolution 731 (1992) 3312 ^e séance 11 novembre 1993	S/1994/20 20 janvier 1994
a) Lettres datées des 20 et 23 décembre 1991 ⁴⁷ b) Rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 731 (1992) du Conseil de sécurité c) Nouveau rapport présenté par le Secrétaire général en application du paragraphe 4 de la résolution 731 (1992) du Conseil de sécurité	3063 ^e séance 31 mars 1992	S/23370/Add.13 21 avril 1992	Adopte la résolution 748 (1992) 3063 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994
Lettre datée du 2 avril 1992 adressée au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent du Venezuela ⁴⁸	3064 ^e séance 2 avril 1992	S/23370/Add.13 21 avril 1992	Le Président publie une déclaration (S/23772) 3064 ^e séance	S/1994/20 20 janvier 1994

⁴⁷ Questions regroupées sous le point intitulé « Lettres datées des 20 et 23 décembre 1991 émanant des États-Unis d'Amérique, de la France et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ».

⁴⁸ Cette question a été supprimée de la liste par le Secrétaire général avec l'assentiment du Conseil de sécurité, conformément à la demande formulée dans une lettre en date du 15 septembre 1993 du Représentant permanent du Venezuela.